

LE DÔME LUMINEUX VENTILANT

L'agriculture évolue, ses outils aussi. Dans le domaine du bâtiment des nouveaux systèmes existent, parfois encore méconnus des agriculteurs, parfois même des constructeurs et autres artisans. Or dans les bâtiments d'élevage, l'aménagement, les matériaux, les équipements sont des paramètres incontournables sur lesquels il est nécessaire de réfléchir pour s'assurer de l'optimisation et du bon fonctionnement de son projet. Parmi ces sytèmes, le dôme éclairant ventilant peut être une des solutions à une problématique de luminosité/ventilation sur un bâtiment existant ou en projet.

Quels sont les intérêts pour le bâtiment

- Une luminosité sur une largeur raisonnable dans un bâtiment où l'apport de lumière solaire en toiture est limité habituellement.
- Un maintien de la ventilation par faîtière pare-vent avec pare-pluie intégré.
- Adaptation possible sur toute toiture et en particulier isolée ou avec photovoltaique pour maintenir la luminosité dans le bâtiment.

Descriptif du système











CHAMBRE D'AGRICULTURE

Vue latérale et dessin (source ETERNIT)



Les préconisations de réalisation

La largeur de pose :

• La partie lumineuse doit représenter 1 m maximum de part et d'autre du faîtage. Attention : au-delà de 2 m de largeur totale, l'effet de serre s'intensifie et la ventilation latérale est très nettement réduite avec un risque de condensation. La pose :

• Elle doit maintenir un système de faîtière avec pare-vent et pare-pluie intégré. Il est préférable que le pare-vent dépasse de 3 à 5 cm du haut de l'onde du dôme.

Attention : vérifier les caractéristiques de résistance du produit et les préconisations techniques de construction des bâtiments.

Votre contact:

Aude:

Henri BONNET 06 84 54 64 75

Aveyron:

Patrick SALES 05 65 73 78 20

Ariège:

David BRUS et Allissia TIBERSHIEN 05 61 02 14 00

Haute-Garonne:

Régis PAYRASTRE 06 73 86 28 05

Gers:

Olivia DAUJAN et François MOULIÉ 05 62 61 77 40

Lozère:

J-C. COMMANDRE 04.66.65.62.00

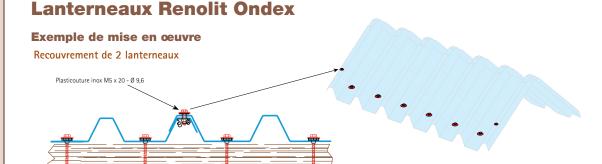
Tarn:

Service bâtiment 05 63 48 83 83

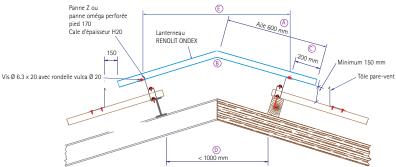
Tarn-et-Garonne:

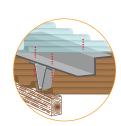
Emilie FAURE

05 63 63 49 96



Montage type 1





Montage type 2

Panne Z ou panne oméga perforée pied 170
Cale d'épaisseur H20
Lanterneau RENOLIT ONDEX

E 2000 mm
Minimum 150 mm

Tôle pare-vent

Panne Z ou panne oméga perforée de hauteur 55 Pied en V de base 19 et hauteur 170





• Il est préférable de choisir un matériau translucide (et non transparent) qui apportera une lumière localisée.

Éléments de prix :

200 mm

• Remplacement d'une surface de toiture et surcoût des fixations - de 40 à 50 € HT/m².













Exemples de réalisation



